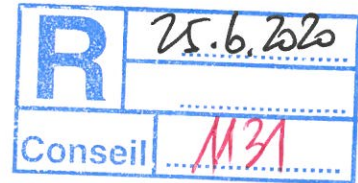


Groupe PCSI



**QUESTION ECRITE
UN DRONE POUR LA POLICE LOCALE**

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers municipaux,

La police municipale possède-t-elle un drone comme des rumeurs le font penser ?

Je remercie le Conseil municipal de bien vouloir confirmer cette information et de préciser à notre intention à quels usages il sera mis en service ? Quel seront son cahier des charges, ses missions, les circonstances dans lesquelles il sera utilisé, les sites qui seront surveillés ? Quels en sont les coûts d'acquisition et de fonctionnement ? La surveillance se limitera-t-elle aux espaces publics ? Y a-t-il un règlement d'utilisation, des bases légales ?

Je remercie le CM de ses réponses.